

Les bons comptes

L'année 2003 a été salubre pour les finances cantonales, mais l'avenir s'annonce plus sombre.

Les députés du Grand Conseil valaisan sont entrés hier en matière sur les comptes 2003 de l'Etat du Valais. Ceux-ci bouclent par un déficit de 10 millions de francs au compte de fonctionnement mais affichent un excédent de financement (bénéfice) de 32,3 millions de francs au compte des investissements. Cela signifie que le canton n'a pas besoin de passer par un emprunt à la banque pour l'exercice financier 2003 et qu'il affiche un degré d'autofinancement satisfaisant pour ses investis-

sements (119% permettant un désendettement de 32 millions de francs). Les comptes sont bons, a expliqué Beat Abgottspon pour le PDC du Haut-Valais tout en qualifiant d'inquiétant l'endettement du canton. Le Valais est en effet au 20e rang suisse de l'endettement par habitant et figure même parmi les trois cantons en queue de peloton si l'on tient compte des caisses de pension étatiques (caisse de pension des enseignants, etc.), a-t-il souligné. Le député Roland Carron, pour le PDC du Bas-Valais, a salué le fait que le

canton ait atteint en 2003 l'équilibre des comptes. Il a ajouté cependant qu'il fallait encore freiner les dépenses qui restent à la hausse, surtout du côté du personnel et des subventions. «Que se passerait-il si le canton devait couvrir les découverts des caisses de pension des enseignants et du personnel de l'Etat», a-t-il averti non sans ajouter: «Les comptes sont bons mais l'Etat doit encore faire mieux.» Un député radical a demandé dans la foulée que l'on inscrive la dette des caisses de pensions de l'Etat du Valais au bilan. La

plupart des députés ont en outre réclamé hier des économies supplémentaires et la fixation de priorités dans les tâches en raison des nuages fort sombres qui planent sur l'avenir des finances cantonales. Le budget 2004 annonce de fait déjà un déficit de 44 millions de francs.

Le député Yves Ecœur, pour le Parti socialiste, a déclaré d'entrée que si le paquet fiscal était en vigueur, les comptes ne seraient pas bons mais péjorés de 85 millions de francs. Il a dénoncé «la tactique du catastro-

phisme» et «l'idéologie du moins d'Etat», puis félicité Wilhelm Schnyder pour le résultat des comptes.

Le député François Giannada, pour le groupe radical, a salué le fait que l'Etat a pu se désendetter de quelques dizaines de millions de francs en 2003. Il a relevé cependant que les investissements étaient en baisse. Et les recettes de la Berne fédérale sont incertaines. Toutes les économies réalisées sont par ailleurs remises en cause par le boulet des caisses de pension, a expliqué le député radical qui a réclamé le

maintien du cap sur «la voie courageuse des économies». Le député d.c. Grégoire Luyet a lui aussi rappelé que notre canton sera touché par les coupes linéaires de la Confédération et demandé conséquemment de «ne pas baisser la garde». Wilhelm Schnyder lui-même a admis en fin de débat que la situation financière du canton restait «préoccupante», notamment à cause du problème à venir des caisses de pension de l'Etat du Valais, ce dernier ne pouvant se soustraire à ses responsabilités d'employeur...

Vincent Pellegrini

L'internet dans la prise

Une technologie récente qui permet d'installer un réseau informatique directement sur la ligne électrique a séduit les écoles supérieures de commerce et collèges valaisans. Illustration à Saint-Maurice.

Dans la plupart des locaux du collège de Saint-Maurice, comme dans la quasi-totalité des établissements du secondaire II valaisan, on accède à l'internet en branchant son ordinateur sur... la prise de courant. La technologie qui permet ce tour de passe-passe est relativement récente. Sous le nom de courants porteurs en ligne (CPL) ou Powerline communications (PLC) pour son appellation anglaise et plus courante, elle exploite le réseau électrique pour transporter les flux informatiques.

Une solution de facilité

«Pour nous, c'était la solution de facilité», résume Yves Monnet, responsable informatique de l'établissement agaunois. «Nous n'avons pas eu besoin de tirer des câbles à travers tout le collège.» Une solution qu'il n'ose même pas imaginer. «Quant à la solution d'un réseau sans fil Wi-Fi, elle se heurtait à l'épaisseur de nos murs. Cela pouvait fonctionner d'un étage à l'autre. A condition d'ouvrir les fenêtres», sourit-il. «En fait, les technologies CPL et Wi-Fi sont complémentaires. Le CPL permet d'aller partout dans un grand bâtiment, moyennant quelques amplificateurs sur le réseau électrique. Et une fois dans les salles de classe ou d'informatique, le Wi-Fi permet de connecter aisément les ordinateurs sur le réseau.»

Une configuration très souple

Associés à une connexion haut-débit ADSL, CPL et Wi-Fi offrent ainsi une grande souplesse dans la configuration des accès à l'internet dans les différents locaux du collège. Ce dernier dispose d'une trentaine de modems fournis par le département de l'éducation du canton.

Ce dernier, via le groupe de travail «Technologies de l'information et Communication du secondaire II» (ICTS2), a d'ailleurs proposé un équipement semblable à l'ensemble des établissements du secondaire II du canton (lire l'encadré).

Au collège de Saint-Maurice, l'installation a nécessité une intervention sur le tableau électrique et la pose de cinq



Yves Monnet. «Le réseau mis en place via l'installation électrique nous offrait l'avantage de la simplicité.»



Accès au réseau par la prise électrique (boîtier de gauche) et par un système sans-fil (borne de droite) sont complémentaires, selon le responsable informatique du collège de Saint-Maurice.

amplificateurs. «C'était la seule inconnue, car notre installation électrique est relativement ancienne. Mais l'installation nécessaire s'est avérée minime. Après, il n'y a plus qu'à brancher le modem spécial sur la prise.»

Le débit assuré par le réseau CPL s'est avéré variable, «mais toujours très correct.» Seul petit inconvénient: le modem est léger, ce qui n'est pas le cas de l'indispensable transformateur. Le prix du confort?

Joakim Faiss

Des écoles branchées

La PLC s'inscrit dans une planification générale d'infrastructures pour les dix écoles du secondaire II valaisan. Elle inclut, pour la période 2001-2010, des accès haut-débit à l'internet, l'installation de serveurs dans les écoles et, plus tard, la mise en réseau des écoles et la création d'une plate-forme pédagogique. Dès le mois de septembre, les premiers serveurs «expérimentaux» devraient être installés au collège de la Planta à Sion et à l'école

supérieure de commerce de Martigny. Munis de leurs codes d'accès, élèves et professeurs pourront accéder à leur espace disque réservé depuis la maison. «Le professeur pourra par exemple enrichir son contenu de cours depuis la maison. Et quand il arrivera en cours, il reprendra depuis le serveur de l'école les documents sur lesquels il a travaillé chez lui», promet Jean-Marie Cleusix. Et pour les élèves, plus moyen de prétexter un vol de documents pour livrer son travail en retard...

Un effort cantonal

La technologie PLC a principalement été choisie pour les écoles du secondaire II valaisan pour des raisons de coût. Deux établissements étaient déjà équipés, soit de câbles «traditionnels», soit d'un système sans fil Wi-Fi. Les huit autres ont sauté sur l'occasion offerte par le canton, via le groupe de travail «Technologies de l'information et Communication» dans les écoles

du secondaire II valaisan (ICTS2). «Le coût total pour huit établissements s'est monté à 340 000 francs. Le Wi-Fi aurait coûté 30% de plus, avec des difficultés certaines de transmission du signal et des inconnues liées à l'effet du rayonnement sur la santé des élèves. Quant au câblage des établissements, il aurait déjà coûté plus d'un million de francs», précise Jean-Marie Cleusix, président du groupe de travail cantonal ICTS2.

A la maison aussi?

La technologie CPL commence à investir les habitations de particuliers, même si elle n'a pas grand-chose à voir avec les solutions professionnelles. Pour le particulier qui souhaiterait mettre en réseau ses ordinateurs, il existe des solutions dites «homeplug» pour quelques centaines de francs. «Cela marche très bien, mais il n'y a pratiquement pas de protection des données. Un petit malin pourrait assez facilement s'attaquer aux données de son voisin», prévient Jean-Marie Cleusix, prési-

dent du groupe de travail «Technologies de l'information et Communication» dans les écoles du secondaire II valaisan. Les installations plus ambitieuses coûtent plus cher. «Pour un immeuble de dix appartements avec dix modems, on compte entre 10 000 et 15 000 francs», estime Philippe Oviedo technicien installateur de l'entreprise Teracom. «Pour ce prix on a un réseau sécurisé et «séparable». Dans une école on peut par exemple séparer réseaux pédagogique et administratif.»

VALAISCOM

Le Haut-Valais se câble

Le Haut-Valais avait commencé à développer son réseau câblé à larges bandes dans les cinq communes pilotes de Brigue, de Naters, de Viège, de Zermatt et de Saas-Fee. C'était au début des années 1990. Actuellement, le projet est commercialisé par la société Valaiscom, qui compte 14 500 abonnés.

A l'époque, le réseau à larges bandes (semblable à celui de Sierre et de Sion) n'était utilisable que dans un sens, pour la réception des programmes de radio et de télévision.

Réseau à double sens

La semaine passée, les responsables de Valaiscom, Rainer Andres, Walter Borter et Willy Fux ont présenté à la presse leur intention d'installer un réseau à double sens, permettant l'usage de l'internet.

L'investissement supplémentaire n'est que de trois millions de francs. Du point de vue technique, les modifications sont relativement simples et les usagers ne remar-

queront même pas les travaux de transformations. Le mandat a été attribué à la société Helltec Engineering S.A. de Rothenburg.

Comme à Sierre ou à Sion, la solution par câble coaxial est beaucoup plus rapide que le système courant ADSL. Celui-ci est lui-même dix fois plus rapide que la transmission des données par téléphone.

1500 abonnés l'an prochain

L'objectif de Valaiscom est d'atteindre, à long terme, les 5000 abonnés et, l'année prochaine déjà, les 1500 abonnés. Ces abonnés paieront les mêmes tarifs qu'avant. Ils devront bien sûr investir dans la réception par câble à double sens, dans une prise compatible internet, une protection contre les dérangements et un modem câble.

La préparation ira jusqu'en juin. La construction de la centrale et des stations prendra l'été. D'ici à la fin de l'année, tout le réseau devrait être équipé.

Pascal Clavaz